

**COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du vendredi 20 mai 2022**

Par suite d'une convocation en date du 13 mai 2022, le Conseil Municipal de la Commune d'Espinasse s'est réuni à la mairie à 19 h 00, sous la présidence de Monsieur Michel BANCAREL, Maire de la Commune.

**PRESENTS** : Mr BANCAREL Michel, Mme ROSSIGNOL Patricia, Mr GIDEL Yves, Mr DONEAUD Xavier, Mme BARSE Marie-Rose, Mme LEQUEUX-DAVICCO Aude, Mr GARDE Jean-Pierre

**ABSENT EXCUSE** : Mr RAYNAUD Marcel, Mr LOUIS Christian, Mr NOUHEN Michel

**Secrétaire de séance** : Mme ROSSIGNOL Patricia

Monsieur le Maire ouvre le Conseil Municipal à 19 h 10 et fait procéder à la signature du registre des délibérations.

**1) Appartements école : modification du devis électricité pour le remplacement de la VMC par une VMC hydro-réglable**

Pour éligibilité aux subventions majoration DETR et DSIL, le devis électricité est modifié en faveur d'une VMC hydro-réglable.

Une demande de subvention au titre du Bonus Ruralité sera déposée auprès de la Région AURA pour la totalité du projet.

Monsieur le Maire donne lecture des conseils optionnels donnés par l'ADIT.

**2) Salle de classe : Planification des travaux (en juillet)**

Selon l'ADIT, un plafond coupe-feu devra être prévu si cet espace est destiné à l'accueil du public.

Pour les dalles, les travaux ne pourront commencer avant le milieu de l'été.

**3) Fête patronale du 10 juillet**

Le comité des fêtes, après renouvellement de son bureau souhaite organiser la fête patronale en partenariat avec la mairie.

A partir de 08 h 00 : Randonnée le matin avec publicité distribuée à partir de mi-juin : 12 km sont balisés (signalétique à compléter) selon le chemin agréé par le Département.

Ravitaillement à 10 h 00 à La Villefranche

12 h 00 : Apéritif offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Le repas et les animations sont ensuite organisés par le comité des fêtes.

Pour préparer cette fête, Monsieur le Maire propose de réunir l'ensemble des conseillers municipaux et toutes personnes volontaires le vendredi 3 juin à 19 h 00, pour organiser la partie organisée par la Commune (randonnée, apéritif).

Les toilettes municipales devront être ouvertes dès 8 h 00 le 10 juillet.

**4) Financement avec Biollet d'un panneau fixe décrivant l'historique des faux-sauniers à travers la gabelle**

Financement du panneau : le panneau revient à 135,00 €.

**5) Dématérialisation**

Le Conseil Municipal autorise le lancement de procédure de dématérialisation des actes budgétaires et actes soumis au contrôle de légalité avec les services préfectoraux.

La mise en place de la procédure sera assurée par l'ADIT dans le cadre de sa mission DEMAT 63, et la convention ACTES sera signée avec la Préfecture.

Le service va être mis en place dans les prochains mois pour un coût inférieur à 400,00 €.

**6) Studio : Proposition d'augmenter les charges de 10,00 €**

En raison du coût énergétique et en amont des futurs travaux de transition, les charges seront augmentées de 10,00 € par mois (soit 50,00 € au total).

Le locataire actuel quittera ce logement au plus tard le 30 juin 2022.

**7) Départ prochain en retraite de l'adjoint technique : une commission doit être mise en place pour envisager son remplacement ou pas. Si remplacement, il faut trouver une personne en doublon pendant 6 mois**

Monsieur le Maire précise que l'agent, Dominique COMBEMOREL, est actuellement placé en arrêt de travail qui sera suivi d'un congé du 23 mai au 29 mai.

Son départ en retraite est prévu courant 2023.

Il est envisagé de recruter un personnel en vue de son remplacement.

Un appel à candidature pourrait être lancé au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

## **Questions diverses**

### **- Arrosage**

Les fleurs seront arrosées la semaine du 23 au 31 mai, mardi par Aude LEQUEUX-DAVICCO, jeudi par Marie-Rose BARSSE et samedi par Michel NOUHEN.

### **- Radon**

Les mesures « radon » sont au-delà des normes. Monsieur DONEAUD Xavier précise que les mesures radon effectuées entre février et fin avril supérieures à la norme n'ont été relevées que dans

la cantine et dans une salle de classe de l'ancienne école. La salle de classe actuelle n'est pas concernée par la mesure supérieure à la norme.

Il sera demandé à Nathalie d'ouvrir les fenêtres plus longtemps

#### **- Radars pédagogiques**

Suite à l'analyse de vitesse du 3 au 9 février 2022, les deux radars pédagogiques sont d'utilité confirmée et seront installés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022.

#### **- Réforme de publicité des actes**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les registres sont allégés avec signature du maire et de la secrétaire. Les délibérations seront affichées, mais la Commune continuera la publication papier et tenue à la disposition du public. Prise de la délibération adoptant les règles de publication des actes.

#### **- Conseiller numérique de la Communauté de Communes**

Il interviendra le 31 mai 2022 dans la salle du Conseil de la mairie de 09 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 ainsi que le 05 juillet et le 02 août. Les permanences sont ouvertes à tous sans rendez-vous.

#### **- Sortie « enfants-parents »**

Madame LEQUEUX-DAVICCO Aude informe qu'une journée « enfants-parents » sera proposée à « Tisanes en fleurs » le 11 juin 2022 à partir de 15 h 00. Cette sortie ne nécessite aucune participation financière communale.

#### **- Travaux de voirie**

Monsieur GIDEL Yves informe qu'au village du Puy, davantage de travaux doivent être engagés (plus de 500 mètres). Du fait, ceux de La Villefranche sont reportés.

#### **- Taillage**

Monsieur GARDE Jean-Pierre signale que les administrés se plaignent plus qu'avant du manque de taillage depuis 18 mois ou plus. Des secteurs de taillage restent à réaliser en urgence dans le secteur du Mazet

#### **- Poubelles et tri**

Monsieur DONEAUD Xavier informe que le bac bi-flux jaune abîmé par l'entreprise de relevage sera remplacé ou réparé par le SICTOM. Il indique également que le tri au cimetière va être surveillé afin de favoriser la diminution du volume de terre mise au bac.

La séance est levée à 20 h 45

Fait à Espinasse, le 25 mai 2022

Le Maire,  
Michel BANCAREL

